Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 90 (1963)

Heft: 6

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233272

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Patois et ancien français (suite) par Albert Chessex

En patois, « que » et « qui » n'ont qu'une seule forme, que ; l'hommo que vint, l'homme « qui » vient. Il en est exactement de même pour « ne » et « ni » : tous deux se disent ne : ne çosse ne cein, ni ceci ni cela ; ne l'on ne l'aûtro, ni l'un ni l'autre ; ne mé ne mein, ni plus ni moins ; ne fére ne ion ne doû, ne faire ni un ni deux (prendre une brusque résolution).

Si, depuis longtemps, le français a différencié ces deux termes, il n'en a pas toujours été ainsi, et, pendant des siècles, ne a rempli le double office de ne (adverbe) et de ni (conjonction): « mes bués ne mes vaces ne mes brebis », mes bœufs, ni mes vaches ni mes brebis. (Aucassin et Nicolette, XIII° siècle.)

« Ni », qui fit son apparition au XV^c siècle, eut beaucoup de peine à s'imposer, et, au XVI^c, ne est encore bien vivant : « sans dire rien, ne partie, ne tout ». (Marguerite de la Marguerite des princesses) ; « le secours ne pouvait plus estre creu ne esperé » (Heptaméron) ; « n'y ayant ne Socrate, ne Platon, ne autres qu'on doive approuver » (Canappe, chirurgien lyonnais).

Le patois, continuant imperturbablement à dire *ne* aussi bien pour la conjonction que pour l'adverbe de négation, il faut conclure, une fois de plus, que souvent l'ancien français est plus proche du patois que du français moderne.

En vieux français, le latin aut (ou, ou bien) avait donné o, que l'on trouve, par exemple, dans la Chanson de Roland. Or, c'est ce très vieux mot — très vieux vraiment puisqu'il date du XI^e siècle et sans doute de plus loin encore — qui, au XX^e, subsiste toujours dans les patois:

« po çosse o por cein » (Mme Odin, Glossaire du patois de Blonay). L'auteur du Conto dau craizu l'écrivait au : « Coumein se l'îre eintra on lau au bin on or », comme s'il était entre un loup ou bien un ours. Quant à Jules Cordey, il orthographie âo : « la granta tserrâire âo bin on galé petit seindâ », la grande route ou bien un joli petit sentier.

On lit dans le Chevalier au lion (XII° siècle): « Se tu n'en menz, Dieus me confonde », « si » tu ne mens... — dans Aucassin et Nicolette (XIII°): « Se je vois ou gaut ramé, Ja me mengeront li lé », « si » je vais au bois, les loups me mangeront. — « Se Dieu plaist », s'il plaît à Dieu, est au moyen âge une expression courante. — Au XVI° siècle, Lefèvre d'Etaples écrit en tête de sa traduction du Nouveau Testament: « Se ilz ne veulent point que le simple peuple voye et lise en sa langue levangile de Dieu »...

Dès lors, on adopte « si » et se disparaît du lexique français. Quant aux patois, toujours archaïques, ils sont restés fidèles à se : Se lo Taleint avâi voliu..., « si » le Talent avait voulu... Se vo lo séde pas, mè non pllie, « si » vous ne le savez pas, moi non plus. — S'on ètâi on bocon tardi..., « si » on était un peu en retard... (Marc à Louis).